

# Hubert Védrine : « L'accusation de complicité de génocide est honteuse et débile ! »

Denis Sieffert, Fanny Derrien

Politis, 9 juillet 2009

**Pour la première fois depuis les accusations dont il a été l'objet, Hubert Védrine revient sur la crise rwandaise. Secrétaire général de l'Élysée au moment des faits, en 1994, il défend l'analyse française de l'époque. Il accepte cependant une part de critique à propos de l'intervention française.**

**Politis : Quelle était la position de l'Élysée sur le Rwanda? Et quel rôle avez-vous joué pendant cette période?**

**Hubert Védrine :** L'analyse de la politique française au Rwanda doit distinguer deux périodes : avant et après 1993. En 1990, quand Kagamé (1) déclenche l'offensive militaire du Front patriotique rwandais (FPR), c'est-à-dire des Tutsis de l'Ouganda appuyés par l'armée ougandaise, c'est la gauche qui est au pouvoir, et c'est Mitterrand qui décide d'intervenir.

Après 1993, et donc en 1994 au

moment du génocide, c'est un gouvernement de cohabitation : Mitterrand est président, Balladur Premier ministre, Juppé ministre des Affaires étrangères avec Villepin comme directeur de cabinet et Léotard ministre de la Défense. Sur ces questions africaines, le secrétaire général que j'étais n'avait pas de rôle primordial. Il y avait une cellule africaine, et tout se passait entre le Président et les ministres concernés, l'état-major des armées et l'état-major particulier à l'Élysée. Le secrétaire général était informé, mais il n'avait pas le poids décisionnel qu'il peut avoir sur les autres sujets, a fortiori pendant une cohabitation où l'Élysée n'a pas les moyens d'une action distincte du gouvernement. En disant cela, je ne cherche pas à me démarquer de la politique de la France, qui a tenté honorablement d'empêcher les drames qui s'annonçaient et qui a malheureusement échoué. C'est simplement pour

préciser ma position exacte face aux attaques infondées dont je fais parfois l'objet.

**À l'époque, la France et l'Élysée semblent adhérer à une vision dichotomique, voire antagonique, du Rwanda avec, d'un côté, les Tutsis, et surtout le FPR, qui émaneraient du monde anglo-saxon et, de l'autre, les Hutus qui seraient liés plus traditionnellement à la France. Est-ce que la France n'a pas été prisonnière de cette grille de lecture de type Fachoda (2) ?**

Elle n'est pas si fausse que cela quand on analyse les alliances dans les guerres qui ont endeuillé la région avant et après ce génocide, et quand on interroge les leaders africains eux-mêmes, mais elle n'a pas été un élément déterminant dans la prise de position de Mitterrand. Jusqu'en 1990, tous les pays entretiennent des relations normales avec le Rwanda. Le régime n'est pas irréprochable, naturellement, mais est moins pire que bien d'autres dans la région, même s'il y a parfois des massacres isolés de Tutsis, qui rappellent tristement ce qui s'est passé au moment de l'indépendance, entre 1959 et 1962. Utilisés par les Allemands, puis par les Belges pour assurer la domination coloniale, les Tutsis ont alors été victimes d'une sorte de « révolte de sans-culotte » hutus, d'où l'exil de beaucoup d'entre eux en Ouganda. En 1990, le régime rwan-

dais n'est donc pas stigmatisé par la communauté internationale. On en a même parlé comme de la « Suisse de l'Afrique ». Il a des liens étroits avec la France, certes, mais pas plus que les autres pays africains qui font partie de l'ensemble francophone depuis les indépendances.

Mitterrand n'était pas obsédé par la lutte francophones/anglophones. Les leaders africains l'étaient plus que lui. En revanche, il avait une certitude qui l'avait déjà guidé dans d'autres circonstances, par exemple dans les affaires du Tchad, des Malouines ou du Koweït (3) : ne jamais accepter la modification des frontières par la force, ne jamais laisser un pays membre des Nations unies en faire disparaître un autre. Éviter les années 1930. Il considérait que si on laissait un des pays d'Afrique liés à la France être déstabilisé par une toute petite minorité armée, appuyée par une armée étrangère, la garantie de sécurité et de stabilité de la France sur l'ensemble de la zone ne vaudrait plus rien. Pour lui, donc, si on laissait le FPR appuyé par l'armée ougandaise prendre le pouvoir, la guerre civile Hutus/Tutsis allait être tragique, et l'ensemble de la région en serait déstabilisé. Il voulait empêcher cela.

Il est vrai aussi que le régime ougandais était un chouchou du FMI et de Washington. Il y avait une relation presque aussi forte entre ce pays et Washington qu'entre les Afri-

cains francophones et Paris. Je ne nie donc pas que cette thèse franco-phones/anglophones ait circulé, surtout chez les militaires, mais ce n'est pas l'explication première de la prise de décision de Mitterrand. En 1990, la position de Mitterrand c'est : « Je ne peux pas laisser faire ça. Je vais aider les Rwandais à défendre leur intégrité territoriale, mais je vais aussi les obliger à accepter le partage du pouvoir avec les Tutsis. » Ce deuxième volet est systématiquement occulté par ceux qui attaquent la France. Pourtant, cette politique conduira aux accords d'Arusha (voir encadré). La réaction française a été militaire et politique.

**D'où vient l'idée que la France était hostile aux accords d'Arusha ?**

Je n'en sais rien. C'est une idée absurde. C'est l'inverse qui est vrai : s'il n'y avait pas eu Mitterrand (et Juppé), il n'y aurait pas eu d'accords d'Arusha (voir encadré ci-dessous). Quand le gouvernement Balladur arrive en 1993, il n'y a pas de désaccord de principe. Le consensus se fait sur l'idée qu'on ne peut pas laisser un pays d'Afrique renverser par la force le régime d'à côté. Le soutien militaire au Rwanda se poursuit, mais il est entendu qu'il est transitoire. Il s'agit de renforcer la capacité militaire rwandaise à résister aux offensives ougandaises par le FPR jusqu'à ce qu'une solution politique nous per-

mette de nous retirer. La politique d'Arusha est le résultat des pressions françaises et d'elles seules. Car, en réalité, ce principe de partage du pouvoir ne plaisait ni aux Hutus, qui voulaient garder tout le pouvoir, ni au FPR, qui voulait conquérir tout le pouvoir. Au final, ils ont été obligés, officiellement, de remercier la France. Paul Kagamé a même écrit à Mitterrand. Et la France en était soulagée : elle a pu retirer nos troupes. Seul un petit nombre de conseillers sont restés. Notre politique semblait avoir réussi. Mais, dans chaque camp, il y avait des groupes qui n'avaient pas accepté ce compromis.

**Au cœur de l'accusation contre le gouvernement français, il y a la mort du président rwandais Habyarimana le 6 avril 1994, événement qui a été un élément déclencheur du génocide. Plusieurs journalistes et chercheurs ont accusé la France d'être mêlés à cette mort, voire d'être à l'origine des tirs de missiles qui ont touché l'avion. Est-ce que la France ou des Français ont pu être mêlés à cet attentat ?**

Il faut distinguer la France des Français éventuels. En ce qui concerne l'implication de la France, cette thèse ne tient pas. La politique de la France était d'essayer de régler la question avec un engagement militaire momentané et un accord politique. La France était très soula-

gée du dénouement d'Arusha, il n'y a donc aucune raison, au contraire, pour qu'elle ait remis en cause ce résultat difficilement obtenu. Cela aurait été de la folie ! Il est possible que des mercenaires français, ou autres, aient été mêlés à cet attentat (on a parlé de Belges ou d'Israéliens), mais je n'en sais rien, et l'on ne peut donc pas surinterpréter cela.

La thèse de l'implication du FPR est celle du juge Bruguière (5), qui a fait une enquête méthodique après le recours en justice des familles des victimes et du pilote, et qui est arrivé à la conclusion que c'était Kagamé qui était à l'origine de l'attentat (pour créer un chaos propice). C'est cette accusation qui a recréé une vive tension entre la France et le Rwanda à partir de 2004, ce qui n'était pas le cas auparavant. J'ai rencontré Kagamé à deux reprises en 2000-2001, nous avons parlé franchement, il y avait des perspectives d'amélioration de nos relations. C'est après l'enquête du juge Bruguière que Kigali a relancé comme contre-feu des accusations contre Paris. C'est mon interprétation de la chronologie des relations franco-rwandaïses.

**La thèse selon laquelle le FPR est à l'origine de la mort du président rwandais Habyarimana s'est heurtée à plusieurs objections. L'argument topographique souligne que la zone d'où sont partis les missiles était te-**

**nue par la garde présidentielle (hutue) et les militaires français. Selon l'argument politique, la mort du Président risquait de déclencher le massacre des Tutsis. Est-ce qu'on peut imaginer que le FPR ait joué un jeu à ce point cynique contre son propre peuple ?**

Ce sont les juges de la plus haute instance pénale espagnole qui ont formulé le plus clairement cette dernière thèse, il y a un an (6). D'après eux, « des indices rationnels et fondés » convergent pour démontrer que le FPR a mené à partir de 1990 « par la terreur » une politique de déstabilisation délibérée du Rwanda et « des activités à caractère criminel ». Les Tutsis ne pouvaient pas prendre le pouvoir dans des conditions normales car ils étaient ultraminoritaires, de 12 à 13 %. En plus, les Tutsis ougandais reprochaient aux Tutsis de l'intérieur d'avoir accepté la domination des Hutus, qui étaient pourtant 85 %. Ils auraient alors organisé des attentats ciblés contre les Hutus au Rwanda, pour qu'ils se vengent en massacrant des Tutsis, afin que le FPR puisse dire : « Nos compatriotes tutsis sont en danger, on est obligés d'intervenir d'une façon ou d'une autre. » Il n'y avait pas d'autres moyens pour eux que de conquérir le pouvoir par des moyens militaires dans le chaos. Cette thèse existe. On n'hésite pas à la pousser trop loin : même si Kagamé

est un Lénine qui pense qu'on ne peut pas faire d'omelettes sans casser des œufs, on ne peut pas imaginer qu'il ait pris le risque de déclencher un génocide de son peuple pour conquérir le pouvoir ! Mais on peut penser aussi que c'est un chef de guerre déterminé qui savait qu'il ne pourrait pas prendre le pouvoir sans casse. Si la thèse des juges espagnols est fondée, Kagamé avait alors besoin, pour défendre sa légitimité politique, d'entretenir en permanence les pires accusations contre la France (7).

### **Et l'argument topographique ?**

Je pense que cet argument ne vaut rien. Depuis les accords d'Arusha, le FPR était stationné à Kigali. Et, encore une fois, quel aurait été le mobile français ? C'est absurde. Cet attentat a eu des conséquences tragiques pour le Rwanda mais aussi pour la France.

### **Les autorités françaises sont aussi accusées d'avoir laissé faire pendant le génocide avec l'opération Turquoise...**

La France n'avait presque plus de soldats sur place au moment où commence le génocide. Le jour de l'attentat, Mitterrand est venu dans mon bureau et m'a dit : « C'est épouvantable, ils vont tous se massacrer. » Aussitôt après, il a demandé à Juppé d'essayer de monter une action internationale, en saisissant les membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies. Mais ils se sont

défilés, nous ont dit que c'était trop compliqué, que c'était loin. L'équipe Clinton a refusé d'intervenir à cause des soldats américains qui avaient été tués en Somalie. Au bout de plusieurs semaines, Juppé a commencé à dire que c'était insupportable et que s'il le fallait, nous devions agir seuls. Il s'est heurté au ministère de la Défense. L'état-major a évoqué le manque de moyens, une situation risquée. Balladur craignait que l'intervention se solde par une catastrophe et qu'on fasse porter le chapeau à la France. Mitterrand a finalement arbitré en faveur de Juppé, et Balladur a accepté, mais à condition que les soldats se mettent à côté du Rwanda en République démocratique du Congo, pour une durée précise. Nous avons en plus obtenu d'être légitimés par le Conseil de sécurité et par l'OUA. Si la France coopérait avec un régime qui préparait un génocide – accusation effarante mais qui a circulé –, elle pouvait envoyer des forces spéciales tout de suite pour extraire ses prétendus amis génocidaires. Cela aurait été plus simple.

C'est tout l'inverse qui s'est passé. L'opération Turquoise a finalement eu lieu. Les militaires français ont fait de leur mieux pour sécuriser la région et aider les populations dans des conditions très difficiles. Quant aux génocidaires, ils n'avaient pas besoin de l'opération Turquoise pour s'enfuir au Kivu (8) ! Il n'y a pas de liens entre

la fuite des génocidaires et l'opération Turquoise.

**Pour résumer, vous adhérez pleinement à la politique française menée au Rwanda par Mitterrand ?**

Je récusé les accusations insensées. Mais, à part cela, on peut légitimement se demander si Mitterrand a eu raison de s'engager en 1990. Est-ce qu'on n'aurait pas dû laisser faire, s'en laver les mains... ? Cela aurait été cynique mais, après tout, beaucoup de puissances coloniales se sont désintéressées de leurs anciennes colonies, ce qui a eu des conséquences cruelles, et personne ne le leur reproche. Les Anglais se sont-ils souciés du Soudan, du Nigeria, du Liberia ou de la Sierra Leone ? Le Portugal de l'Angola ou du Mozambique ? Ou l'Italie de l'Éthiopie ? Les Belges du Rwanda, etc. ? Si on avait laissé faire le FPR, il aurait gagné au prix de terribles massacres, mais il n'y aurait pas eu alors de polémique sur le rôle de la France. Or, nous sommes en 2009, et la polémique continue !

La deuxième hypothèse, complètement opposée, aurait été que la France s'engage, comme elle l'a fait, mais avec beaucoup plus d'atouts. Il aurait fallu que Mitterrand et Clinton disent à Museveni (9) : « Vous devez stopper Kagamé. » Mitterrand a d'ailleurs envoyé son conseiller Afrique, Bruno Delaye, auprès de Museveni. Celui-ci n'a pas fait sem-

blant d'être innocent. Il a dit : « *D'accord, je stoppe Kagamé, mais vous me donnez des missiles en échange.* » Mitterrand a refusé, estimant que les missiles perfectionnés demandés feraient trop monter le niveau d'armement dans la région. L'accusation de complicité de génocide est honteuse, et débile – il y a eu au contraire course de vitesse entre l'engrenage de l'affrontement et la politique française –, mais à part cela la discussion est légitime, et utile.

**Il est tout de même étonnant que l'enquête n'ait pas permis d'identifier et d'interroger des personnages comme ce soldat français du Dima, prénommé Étienne, et qui aurait participé aux tirs de missiles sur l'avion d'Habyarimana. Cette opacité accredit certaines accusations.**

Il y a beaucoup de soldats perdus en Afrique, de spéculations et de paranoïa. Cela ne prouve rien sur la politique des États. De toute façon, je n'en sais rien.

Propos recueillis par Denis Siefert (avec Fanny Derrien)

## Notes

1- Leader du Front patriotique rwandais (tutsi), en exil en Ouganda, rentré au Rwanda en 1994, Paul Kagamé est président de ce pays depuis 2000.

2- La crise de Fachoda, en 1898, a pour cadre le poste militaire avancé de Fachoda, au sud de l'Égypte, convoité par la France et le Royaume-Uni. Elle se solde par un échec cuisant de la France. L'épisode est resté dans les mémoires comme le symbole de la rivalité franco-britannique en Afrique.

3- La crise de Fachoda, en 1898, a pour cadre le poste militaire avancé de Fachoda, au sud de l'Égypte, convoité par la France et le Royaume-Uni. Elle se solde par un échec cuisant de la France. L'épisode est resté dans les mémoires comme le symbole de la rivalité franco-britannique en Afrique.

4- Notamment la journaliste belge Colette Braeckman et le chercheur Filip Reyntjens, cités par Michel Sitbon dans la revue la Nuit rwandaise, (n° 3, avril 2009, 10 euros, l'Esprit frappeur)

5- Le juge français, à l'issue de son enquête (en 2006), a rendu une ordonnance qui met en examen plusieurs membres du FPR et recommande au TPIR (Tribunal pénal international

pour le Rwanda) d'inculper Paul Kagamé, couvert par son immunité de chef d'État.

6- Un juge d'instruction espagnol, Fernando Andreu Merelles, a lancé, le 6 février 2008, des mandats d'arrêt à l'encontre de quarante hauts responsables de l'armée rwandaise pour actes de génocide, crimes contre l'humanité, crimes de guerre et terrorisme commis au Rwanda et en République démocratique du Congo (RDC) entre le 1er octobre 1990 et 2002. Visé par cette enquête, le président du Rwanda, Paul Kagamé, bénéficie de l'immunité.

7- Lors d'un entretien à Radio France Internationale, Paul Kagamé a accusé le 16 mars 2004 les Français d'avoir participé « *directement* » au génocide de 1994 en fournissant « *des armes* » et en « *donnant des ordres aux génocidaires* ».

8- Zone frontalière entre le Rwanda et la République démocratique du Congo.

9- Yoweri Museveni est président de la République de l'Ouganda depuis 1986.